Certifié La Provence - Paru dans La Provence (Avignon-Grand Avignon) le 18/09/2018

ANNONCES LEGALES

868340

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de MAUBEC (Vaucluse)

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE RÉVISION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Le public est informé que, par arrêté municipal, le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du PLU Règlement Local de Publicité (RLP). Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 33 jours consécutifs, du 17 septembre 2018 au 19 octobre 2018 inclus.

La révision du règlement local de publicité a pour objectif de :
Prendre en compte la loi du 12 juillet 2010 et son décret d'application du 30 janvier 2012 qui apportent de nouvelles restrictions (règles de densité, restrictions concernant la publicités lumineuses) mais aussi de nouvelles possibilités (bâches publicitaires, micro affichage..)
Lutter contre les pollutions visuelles en prenant en compte les dispositions de la Charte signalétique du Parc Naturel Régional du Luberon révisée.
Prendre en compte les enjeux paysagers à travers un traitement privilégié du centre ancien, des entrées de ville et des axes structurants.
Prendre en compte les nouvelles limites de l'agglomération et les nouveaux quartiers urbanisés.
Proposer des règles sur la totalité du territoire communal afin de préserver les paysages agricoles et naturels.
Prendre en compte les besoins des activités implantées ces dernières années, sur la commune.

Monsieur Frédéric MASSIP, Maire de la commune de MAUBEC (Vaucluse) est responsable du projet.

Les informations relatives aux projets peuvent être demandées auprès du secrétariat de la Mairie aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie.

A été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes :
• Monsieur Bruno ESPIEUX, en qualité de commissaire enquêteur ;

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie et pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit :
• Lundi de 8H30 à 12H15
• Mardi de 8H30 à 12H15
• Mercredi de 8H30 à 12H15 et de 13H30 à 17H00
• Jeudi de 8H30 à 12H15
• Vendredi de 8H30 à 12H15
• Samedi de 8H30 à 12H15

Un poste informatique sera également mis à disposition en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie pour une consultation du dossier en version numérique. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Commune : www.mairiemaubec-luberon.fr.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de révision du PLU et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la Mairie ou par voie électronique à l'adresse suivante contact@mairiemaubec-luberon.fr avec mention de l'objet du courriel suivant : « Observations RLP pour commissaire enquêteur ».

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales à la mairie les jours suivants :
• Le Mardi 18 septembre 2018, de 9H00 à 12H00,
• Le Mercredi 3 octobre 2018, de 14H00 à 17H00
• Le Vendredi 19 octobre 2018, de 9H00 à 12H00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture que sur le site internet de la Commune : www.mairiemaubec-luberon.fr.

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site internet de la Commune : www.mairiemaubec-luberon.fr.

Les personnes intéressées peuvent, sur demande et à leurs frais, obtenir communication de ces pièces.

Après l'enquête publique, et en cas d'avis favorable, le projet de révision du règlement local de publicité, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Maubec, le 23 août 2018
Le Maire,
Frédéric MASSIP

867371

Ville de Bollène

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LE PROJET DE MISE EN COMPATIBILITÉ DU P.L.U. DE BOLLÈNE AVEC LA DÉCLARATION DE PROJET DU COMPLEXE CYCLISTE DU QUARTIER LE MAS

Par arrêté n°ARR_2018-314, le premier adjoint au Maire de Bollène a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) ayant pour objet de permettre la réalisation d'un complexe cycliste par l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU quartier le Mas. A cet effet, monsieur David LEVET, consultant informatique indépendant, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations, sur le registre d'enquête, au service urbanisme de l'hôtel de ville, du 14 septembre au 15 octobre 2018, pendant 32 jours, aux jours et heures habituels d'ouverture de ce service (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h). Le public pourra adresser ses observations écrites, par voie électronique à l'adresse suivante : enquete.publique@ville-bollene.fr, ou par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de Bollène, place Reynaud de la Gardette, B.P. 207 – 84505 Bollène cedex. La date limite de réception des courriers est fixée au 10 octobre 2018, l'enregistrement de la mairie faisant foi. Pour les courriels, la date limite de réception est le 15 octobre 2018 à midi.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du service urbanisme de la commune de Bollène dès la publication du présent avis. Le dossier et les observations émises sur ce dossier seront consultables sur le site internet de la ville : www.ville-bollene.fr. A cet effet, un poste informatique est mis en libre accès et gratuitement, au service population de l'hôtel de ville, Place Reynaud de la Gardette.

La personne responsable du projet est le représentant de la commune de Bollène, madame le Maire, Marie-Claude BOMPARD.

Le commissaire enquêteur recevra à l'ancien office de tourisme, place Reynaud de la Gardette :
* le vendredi 14 septembre 2018 de 9 h à 12h,
* le mercredi 26 septembre 2018 de 9h à 12h,
* le lundi 15 octobre 2018 de 14h à 17h.

Il est précisé que le projet de mise en compatibilité du P.L.U. a fait l'objet d'une évaluation environnementale et que celle-ci est intégrée au dossier d'enquête et est consultable aux mêmes lieux et heures que précisés ci-dessus. La Mission Régionale d'autorité environnementale a produit un avis sur cette évaluation qui est joint au dossier d'enquête.

A l'expiration du délai de l'enquête le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Le rapport définitif et les conclusions motivées seront remis à la Commune dans les 30 jours suivant la fin de l'enquête publique.

Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie de Bollène et sur le site internet de la ville.

Au terme de l'enquête, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du projet de mise en compatibilité du P.L.U. Il pourra, au regard des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications en vue de cette approbation.

Marie-Claude BOMPARD Maire de Bollène

VIE DES SOCIETES

872762

DISSOLUTION D'UNE SARL

Il a été décidé la dissolution d'une SARL, suivant acte sous seing privé du 9 septembre 2014
- dénomination « HALAYNOU EXPRESS » au capital social de 1 000 euros
- siège social : 18 impasse JB de la Pose à AVIGNON
- numéro SIREN 750 468 555
Objet : transport routier de marchandises
Le liquidateur désigné lors de l'AG est monsieur HALAYNOU

Signature
Monsieur HALAYNOU

872300

TRANSFERT DE SIEGE

SCI gregory capra immobiliere

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 55 chemin des madeleines 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE
R.C.S. AVIGNON 753825090
Aux termes de l'assemblée générale du 10 septembre 2018, il a été décidé de transférer le siège social au les Appies, Quartier de la Vignasse 84220 JOUCAS à compter du 12 septembre 2018.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au R.C.S. de AVIGNON.

Pour avis

872302

TRANSFERT DE SIEGE

SCI Marseille Casanova

Société Civile Immobilière au capital de 100 euros
Siège social : 311 chemin du pont de maupas 84870 LORIOL-DU-COMTAT
R.C.S. AVIGNON 829348465
Aux termes de l'assemblée générale du 10 septembre 2018, il a été décidé de transférer le siège social au les Appies, Quartier de la Vignasse 84220 JOUCAS à compter du 12 septembre 2018.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au R.C.S. de AVIGNON.

Pour avis

872304

TRANSFERT DE SIEGE

SCI Marseille Barbini

Société Civile Immobilière au capital de 100 euros
Siège social : 311 chemin du pont de maupas 84870 LORIOL-DU-COMTAT
R.C.S. AVIGNON 830389664
Aux termes de l'assemblée générale du 10 septembre 2018, il a été décidé de transférer le siège social au les Appies, Quartier de la Vignasse 84220 JOUCAS à compter du 12 septembre 2018.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au R.C.S. de AVIGNON.

Pour avis

872306

TRANSFERT DE SIEGE

SCI Sarrians Jaures

Société Civile Immobilière au capital de 100 euros
Siège social : 311 chemin du pont de maupas 84870 LORIOL-DU-COMTAT
R.C.S. AVIGNON 829348002
Aux termes de l'assemblée générale du 10 septembre 2018, il a été décidé de transférer le siège social au les Appies, Quartier de la Vignasse 84220 JOUCAS à compter du 12 septembre 2018.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au R.C.S. de AVIGNON.

Pour avis

871578

CG TRANS
Société à responsabilité limitée
au capital de 14 280 euros
Siège social : 1239 Chemin de la Loubatière
84360 PUGET
RCS AVIGNON 522 370 899

TRANSFERT DES SIEGE SOCIAL

Par décision de l'AGE du 23/04/2018, les associés ont décidé de transférer le siège social, à l'adresse : « 1, chemin de la Sonde – 13270 FOS SUR MER» à compter du 7 décembre 2017.
Mention sera faite au RCS de Salon-de-Provence.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.

872979

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

ORGANISME PASSANT LE MARCHÉ
ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
232 AV FREDERIC MISTRAL 84200 CARPENTRAS - France
Type de l'Acheteur public : Autre
Contact : Monsieur GUILLAUME Alain
Tél. : 0490631073

OBJET DU MARCHÉ
Transport et fournitures de béton sur chantier

DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION 14/09/2018

TYPE DE MARCHÉ Fournitures

TYPE DE PRESTATIONS Achat

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES
Transport et fourniture de béton sur chantier pour le cuvelage des berges et du radier du Canal de Carpentras en divers lieux.

PROCÉDURE
Mode de passation : Procédure Adaptée
Forme du marché : Fractionné à bon de commandes
Autres informations :
Le DCE sera disponible sous format papier au siège du Canal de Carpentras, ou par téléchargement sur le site : http://www.laprovencemarchespublics.com.

PLANNING
Date limite de réception des offres : 05/10/2018 à 17:00

CRITÈRES D'ATTRIBUTION
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction : du critère unique du prix le plus bas

870925

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER PACA

COMMUNE DE PERTUIS (84)

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES CESSION DE DEUX TENEMENTS FONCIERS

(HORS CHAMP D'APPLICATION DU DECRET N°2016-360 DU 25/03/2016 RELATIF AUX MARCHES PUBLICS)

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE :
Établissement Public Foncier PACA
Immeuble Le Noailles
62/64 La Canebière
CS10474
13001 MARSEILLE
Tél : 04 88 22 40 02

OBJET DE LA PRÉSENTE CONSULTATION :
Cession de deux tènements fonciers sur la commune de Pertuis.

L'EPF PACA souhaite céder deux tènements fonciers, représentant environ 5 125m². Le prix prévisionnel de vente du foncier est stipulé dans le règlement de la consultation en phase 1 et sera mis à jour dans le règlement en phase 2.

LIEU DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION:
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le site internet de l'EPF PACA, rubrique Appels à projets (www.epfpaca.com/Appel-a-projets).

EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT LIÉ AU TÉLÉCHARGEMENT COMPLET DU DOSSIER, VEUILLEZ CONTACTER LA PERSONNE SUIVANTE :
Mme Pauline LONGUEVILLE : p.longueville@epfpaca.com ou 04 88 00 40 94

DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES:
le 27 septembre 2018 à 12h00.

LIEU DE REMISE DES CANDIDATURES
A l'adresse :
EPF PACA
Immeuble le Noailles — 5ème étage
CS10474
62/64 La Canebière
13001 MARSEILLE

La remise des candidatures et des offres sera réalisée uniquement sur support papier (et copie sur support informatique). La transmission par voie électronique ou par fax ne sera pas acceptée.

872350

AVIS DE PUBLICITE DE TRAVAUX

ORGANISME : Lycée agricole de Carmejane — 04510 LE CHAFFAUT SAINT JURSON

OBJET : Installation d'un bar fermé par un rideau de fer dans le foyer des élèves

RENSEIGNEMENTS : Le dossier de renseignement est à retirer auprès de la Secrétaire Générale de l'Etablissement : Gwenaëlle COAT
gwenaelle.coat@educagri.fr — 04-92-30-35-70

DATE LIMITE DE RÉPONSE : 1er octobre 2018